



Co emprunter prêt voiture séparation depuis 2017

Par **Paulelu**, le **02/01/2020** à **12:51**

Bonjour,

Mon ex conjoint, séparation avril 2017, a contracté un prêt auto en janvier 2016, je viens de me rendre compte, suite à un courrier de la banque de France que j'étais co emprunteur. M. ne règle plus son prêt depuis 3mois. Que puis-je faire? Je n'ai jamais utilisé cette voiture, mon nom ne figure pas sur la carte grise. Elle ne m'appartient pas. Comment me désolidariser de ce prêt.

Cordialement

Par **Prana67**, le **03/01/2020** à **16:50**

Bonjour,

En cas de séparation vous pouvez demander de reporter le prêt sur une seule personne mais le prêteur n'est pas obligé d'accepter

Par **P.M.**, le **03/01/2020** à **17:51**

Bonjour,

Il est illusoire de penser que le prêteur acceptera le report du prêt sur l'autre personne défaillante mais lors de sa souscription vous ne pouviez pas ignorer être co-emprunteur puisque votre signature était obligatoire sinon, il y aurait un problème que vous pourriez faire valoir...